



Orvault, le 18 décembre 2024

**La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
lance une Filière Santé
et s'engage aux côtés des professionnels de santé
pour une meilleure accessibilité aux soins**

Acteur mutualiste engagé, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire annonce le lancement d'une Filière Santé avec des experts dédiés et une offre complète. Cette initiative vise à relever un des défis majeurs des années à venir : soutenir les professionnels du secteur et garantir l'accès aux soins pour les habitants des deux régions.

Les régions Bretagne et Pays de la Loire se caractérisent par une croissance démographique significative, bien supérieure à la moyenne nationale. Cette dynamique s'accompagne toutefois d'un vieillissement progressif de la population, phénomène qui accentue la demande en soins de santé¹.

En parallèle, comme dans d'autres régions, les professionnels de santé tendent à se regrouper dans des pôles dédiés. Ces structures permettent d'améliorer la continuité des soins et la qualité de vie des praticiens, tout en répondant aux besoins des populations locales, mais nécessitent des financements adaptés.

Une Filière Santé pour un accompagnement global et personnalisé des praticiens

Face à ces défis, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire se mobilise avec le lancement de sa Filière Santé. Cette initiative vise à faciliter l'installation, le développement et le regroupement des professionnels du secteur. Elle entend ainsi répondre aux besoins croissants des populations locales, tout en renforçant l'attractivité et la pérennité des pratiques médicales dans ces régions.

Reposant sur une approche globale et personnalisée, cette filière s'appuie sur un réseau d'experts spécialisés présents en proximité dans les agences.

Ces conseillers, formés aux spécificités des métiers de la santé, proposent des solutions adaptées aux besoins professionnels et personnels des praticiens. Ils interviennent sur des thématiques variées telles que le financement, la gestion de trésorerie, les conseils juridiques et sociaux, ainsi que la protection et la transmission du patrimoine.

Pour apporter des réponses concrètes, faciliter l'installation des professionnels de santé et ainsi renforcer l'accès aux soins des patients, plusieurs offres sont mises à disposition :

- **Le Prêt à Taux 0%**, pour un montant maximum de 20 000 euros, vise à réduire le coût du financement bancaire et à faciliter les investissements initiaux.
- **Une enveloppe de prêts d'un montant global de 15 millions d'euros à taux bonifié**, dans le cadre d'un partenariat entre la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et la Banque Européenne d'Investissement.

- **Le Prêt Installation Pro à paliers**, qui permet d'adapter le remboursement du crédit aux charges déjà existantes, offre une solution souple et sur-mesure pour les praticiens en début d'activité.
- **Des solutions de mobilité** : un dispositif de financement à destination des **ambulances** pour faciliter la mobilité de tous et l'accès aux soins en zone urbaine comme en zone rurale est proposé par la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire.
- **Des solutions RH** : l'épargne salariale, gérée par InterEpargne, favorise le partage de la valeur au sein des entreprises et la fidélisation des collaborateurs. Leader dans ce domaine en France, InterEpargne gère notamment l'accord de branche de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL).

SantExpert et des partenariats au service de l'écosystème de la santé



En complément, la Caisse d'Epargne met à disposition **SantExpert**, première plateforme digitale affinitaire dédiée aux professionnels et futurs acteurs de la santé. Ce site centralise des actualités sectorielles, des outils pratiques et des informations utiles pour les accompagner à chaque étape de leur parcours.

La filière Santé s'inscrit dans un engagement plus global des Caisses d'Epargne au sein de l'écosystème de la santé. Elles collaborent avec divers partenaires, notamment les syndicats professionnels des internes, des employeurs associatifs du secteur social et de la santé. Elles soutiennent également les établissements hospitaliers et d'aide à la personne et l'association Médecins Solidaires qui contribue à pallier la pénurie de médecins dans les territoires.

« Fidèles à notre engagement de fournir un service utile aux particuliers et aux professionnels de nos régions, nous sommes fiers de lancer notre Filière Santé. Cette initiative reflète notre volonté de répondre à un enjeu sociétal majeur : l'accès aux soins et la lutte contre les déserts médicaux. Avec cette filière, et grâce à l'expertise pointue d'équipes dédiées, nous pouvons accompagner les praticiens à chaque étape de leur carrière, de l'installation à la retraite, tout en les aidant à gérer leur patrimoine. »

Thomas VASSEL, membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

1 – Source Insee : La population des régions en 2040 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280900#titre-bloc-3>

A propos de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Entreprise à impact, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire est une banque mutualiste de proximité avec 352 agences et 14 centres d'affaires. Elle mobilise 2 780 collaborateurs au service de 1,4 million de clients dont 473 400 sociétaires. La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire répond aux besoins de toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, associations, organismes de logements sociaux, professionnels de l'immobilier, secteur public et économie mixte. Elle dispose de structures spécialisées dans les domaines du capital-investissement, du crédit-bail immobilier, de l'ingénierie financière, la viticulture, le nautisme et le tourisme. En 2023, elle a accordé 5 Md€ de financements pour accompagner 60 500 projets. Banque de référence solide, son encours d'épargne est de 43,4 Mds€ et son encours de crédits de 29,4 Mds€.

En savoir plus : <https://www.caisse-epargne.fr/bretagne-pays-de-loire/votre-banque/entreprise-a-impact/>

Contacts presse

Antoinette DARPY (Agence toBnext) - 06 72 95 07 92 – adarpy@tobnext.com

Laurence RENAUD - 06 15 96 39 24 - laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr